

Honoraires de transaction

Biens à usage d'habitation:

6 % TTC du prix de vente à la charge du vendeur (minimum de 5 000 €)

Parking ou garage:

10 % TTC du prix de vente à la charge du vendeur (minimum de 3 500 €)

Terrain:

10 % TTC du prix de vente à la charge du vendeur (minimum de 5 000 €)

Locaux à usage commercial ou industriel :

10 % TTC du prix de vente à la charge du vendeur (minimum de 5 000 €)

Honoraires de location

10 € par m² à la charge du locataire

10 € par m² à la charge du bailleur